



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL

DE LA DÉLÉGUÉE INTERDÉPARTEMENTALE



Moderniser la formation
par des actions diversifiées et innovantes.

CATHERINE DI FOLCO
DÉLÉGUÉE INTERDÉPARTEMENTALE
DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES LYON DU CNFPT

Je vous invite à découvrir le bilan 2015 qui rend compte de l'activité de la délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT. Cette année a été marquée par une activité soutenue, avec une augmentation de 5,6 % des journées formation et de 8,2 % des journées formation stagiaires.

L'année 2015 a aussi permis de conforter le CNFPT dans son rôle de diffusion des valeurs de la République par la formation : liberté, égalité, fraternité, laïcité et refus de la discrimination.

La qualité de l'offre de services est un objectif majeur de l'établissement, qui s'engage à apporter une réponse aux collectivités territoriales en adéquation avec leurs besoins de formation. Vous pourrez ainsi découvrir des actions réalisées par la délégation :

- construire des actions en faveur du développement durable,
- anticiper les reconversions pour prévenir l'usure professionnelle,
- apprendre autrement avec les e-formations,
- consolider les formations obligatoires,
- encourager l'innovation publique ,
- professionnaliser les métiers en émergence,
- favoriser les partenariats pour accompagner les collectivités territoriales,
- accompagner les transformations territoriales.

Le CNFPT poursuit la modernisation de l'offre de formation et la délégation Rhône-Alpes Lyon participe, avec ses partenaires, à la construction d'un service public de qualité, en veillant à la territorialisation des actions de formation pour rapprocher les formations de leur public.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

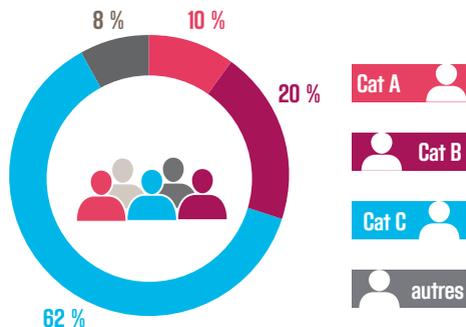
44 646

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2015



+5,4 %

PAR RAPPORT À 2014



La délégation encourage la formation pour tous et notamment pour les agent.e.s de catégorie C qui représentent une participation de 62 %.

UNE FORMATION POUR TOUS



8 445

JOURNÉES
DE FORMATION

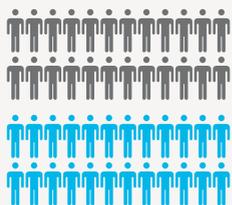
13,4 STAGIAIRES PRÉSENT.E.S
EN MOYENNE PAR SESSION

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



105 751

JOURS FORMATION STAGIAIRES + 8 % PAR RAPPORT À 2014



50 %

DES INTERVENANT.E.S
SONT DES
FONCTIONNAIRES

10 %

TAUX D'ABSENTÉISME EN DESSOUS
DE LA MOYENNE NATIONALE

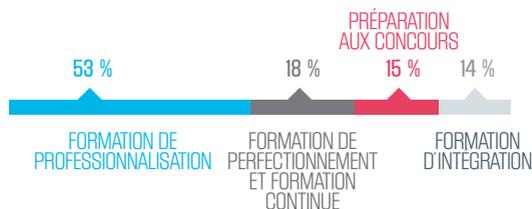


64 % des journées de formations stagiaires (JFS) réalisées par la structure concernent les agent.e.s provenant de communes.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS

105 751 JOURS FORMATION STAGIAIRE

répartis selon le type de formation :



VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE (VAE)
DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT.E (DEAS) ET DU
DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE (DEAVS) :
DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS.

75 % de réussite au premier passage devant le jury.

100 % de réussite au second passage.

CANDIDAT.E.S DEAS	RÉSULTAT DÈS PREMIER JURY
4	3 ont obtenu une validation totale
2 candidat.e.s de la session 2014 ayant obtenu une validation partielle	2 ont obtenu leur diplôme
CANDIDAT.E.S DEAVS	RÉSULTAT DÈS PREMIER JURY
3	2 ont obtenu une validation totale



DES JOURNÉES FORMATION

consacrées aux agent.e.s de la filière technique.

LES STAGES DE LA FILIÈRE TECHNIQUE ONT BEAUCOUP PROGRESSÉ



1 178 AGENT.E.S DU TERRITOIRE ont suivi des formations dans les instituts



4 722 JOURS FORMATION STAGIAIRES

réalisés en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

✓ 44 jours d'événementiels organisés par la délégation en 2015

LES JOURNÉES D'ACTUALITÉ FONT LE POINT DES DIFFÉRENTS ENJEUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

UNE FORMATION ADAPTÉE AUX MISSIONS DES RÉFÉRENT.E.S AMBROISIE

La délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT accompagne les collectivités en partenariat avec l'agence régionale de santé Rhône-Alpes (ARS) dans la lutte contre l'ambroisie : plante invasive, particulièrement allergisante.



La région Rhône-Alpes est la plus touchée de France par la diffusion des pollens de cette plante, sur la période d'août à octobre (13 à 21 % de la population est concernée).

La lutte contre l'ambroisie figure au titre de la lutte contre les allergènes parmi les cinq enjeux du deuxième Plan régional santé environnement de Rhône-Alpes. Les collectivités ont donc un rôle clé dans ce dispositif.

La délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT a organisé des formations à destination des référent.e.s ambroisie sur les trois départements (Ain, Loire, Rhône) :

- > **4 journées de formation** à destination des référent.e.s ambroisie des collectivités : 55 stagiaires présent.e.s,
- > **2 demi-journées de conférences** : 51 stagiaires présent.e.s.

La formation de la du référent.e ambroisie est indispensable pour lui permettre d'assurer ses missions : techniques de lutte, réglementations, limites de son rôle, communication.



UN DISPOSITIF INNOVANT D'APPUI À LA RECONVERSION

La délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT met en place une formation d'appui à la reconversion des agent.e.s territoriaux.ales de catégorie C en reclassement sur des emplois administratifs. Ce dispositif d'une durée de cinq mois, construit en partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la métropole de Lyon, alterne 264 heures de formation théorique et 10 semaines de stages pratiques en collectivités.

13 agent.e.s ont été formé.e.s sur les compétences-clés des métiers d'agent.e de gestion administrative et d'agent.e de gestion financière budgétaire et comptable, et ont reçu leur passeport formation. 85 % des stagiaires ayant suivi ce dispositif occupent désormais un emploi administratif.

La délégation a aussi organisé la formation des tuteur.rice.s accueillant les agent.e.s en stage pratique.

PARTAGER DES PRATIQUES CONTRE L'USURE PROFESSIONNELLE ET L'ILLETTRISME

La délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT a organisé un rendez-vous territorial concernant l'articulation de la lutte contre l'usure professionnelle et contre l'illettrisme. En effet, les agent.e.s les plus exposé.e.s aux problématiques de mobilité professionnelle subie ou contrainte sont également souvent des agent.e.s en situation d'illettrisme, aussi le rôle de l'encadrant.e est primordial en matière de prévention de l'usure professionnelle et de détection de situation d'illettrisme.

Cette journée rassemblant près de 70 cadres de collectivités territoriales de la région Rhône-Alpes et départements limitrophes a permis d'aborder les questionnements suivants :

- comment anticiper le traitement de ces problématiques ?
- que peuvent mettre en place les services opérationnels et les services RH-Formation pour accompagner les agent.e.s potentiellement concerné.e.s par ces enjeux ?
- quels sont les outils que l'on peut mobiliser dans les collectivités ?
- quel rôle doit-on accorder aux dispositifs de formation aux compétences-clés ?



INTERVIEW

Karine BAPTÉ,
agente administrative
à la ville de Vénissieux

« Auxiliaire de puériculture pendant vingt ans, j'ai été déclarée en inaptitude après un accident du travail.

Quand on m'a proposé de participer à ce dispositif de reconversion, j'avais une fausse image des métiers administratifs. Pour bénéficier de cette formation, j'ai passé les tests de niveau en français et en maths, puis un entretien de motivation. Pendant cinq mois, j'ai pu étudier un éventail très large de métiers. Mes deux stages de cinq semaines ont eu lieu à la mairie de Feyzin. J'ai choisi le domaine de l'enfance, secteur qui me passionne et en lien avec ma profession d'origine. J'ai pu découvrir tous les services qui s'y rattachent : gestion de cantines, de crèches, du personnel, comptabilité, accueil des familles, état civil, achats, budget... Dès mon arrivée au service ressources humaines à Vénissieux, j'étais opérationnelle. Cette formation m'a permis de faire le deuil de mon ancien métier et m'a apporté une reconnaissance professionnelle grâce au passeport d'accès à l'emploi administratif. Aujourd'hui, je m'épanouis dans ma nouvelle fonction de gestionnaire de dossiers en RH, métier qui me passionne ».

Rassemblé.e.s en plénière le matin pour une conférence sur la pénibilité au travail et des témoignages de collectivités, les participant.e.s ont pu prolonger leurs réflexions et les échanges l'après-midi autour de deux ateliers :

- le rôle des dispositifs de formation aux compétences de base dans l'accompagnement des mobilités professionnelles subies ou contraintes,
- les outils pour accompagner les reconversions professionnelles et favoriser les mobilités professionnelles.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

UNE E-FORMATION POUR LES ENSEIGNANT.E.S ARTISTIQUES

Intercommunalité, métropolisation, réforme des rythmes scolaires, tensions financières... les établissements d'enseignement artistique sont impactés par tous ces bouleversements. Informer les agent.e.s, directeur.rice.s et enseignant.e.s, souvent isolé.e.s au sein de leur collectivité, sur leurs missions, leur environnement institutionnel, leur positionnement professionnel, leur carrière et leur mobilité, est l'objectif du dispositif de formation à distance, imaginé par la délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT. La e-formation « contexte et

environnement professionnel de l'enseignement artistique » propose huit modules d'apprentissage, utilisant des supports multimédia (texte, image, son, vidéo...), des modalités d'échanges et de communication (messagerie, chat, forum...), et des ressources en ligne, combinés à une animation en présentiel.

29 agent.e.s ont participé aux deux sessions de cette formation organisées en 2015.



INTERVIEW

Laurence GANIVET,
directrice administrative du Conservatoire Massenet
Saint-Étienne.

Pourquoi avoir choisi une e-formation ?

Laurence Ganivet : « Je n'ai pas choisi cette formation parce qu'il s'agissait d'une e-formation, mais parce que le thème m'intéressait tout particulièrement. Ce format, que j'avais déjà testé pour une formation en management à l'occasion de ma formation initiale d'attachée, m'a paru particulièrement bien adapté pour les enseignant.e.s, plus disponibles en journée. L'avantage est que l'on peut

revenir sur les différents modules, imprimer des documents... pour reprendre les notions que l'on n'aurait pas « absorbées » dans un premier temps. Chacun peut ainsi travailler à son rythme ».

Ce dispositif a-t-il répondu à vos attentes ?

L. G. : « Le contenu de la formation était très riche, avec des supports multimédia et ressources en ligne intéressants et diversifiés ».



FOCUS SUR UNE ACTION

LES FORMATIONS À L'ARMEMENT DES POLICIER.ÈRE.S MUNICIPAU.X.ALES

Le CNFPT organise deux types de formation liés à l'usage des armes (décret du 03/08/2007) :

- une formation préalable à l'armement pour tout.e agent.e nouvellement armé.e,
- une formation d'entraînement au tir à raison d'un minimum de deux sessions annuelles pour les agent.e.s désormais doté.e.s en armement.

Dans les deux cas, le CNFPT, en relation directe avec la préfecture, a le pouvoir de faire retirer à titre pérenne ou temporaire le port d'arme délivré jusqu'alors, si les exigences requises de formation, de savoir et de comportement ne sont pas atteintes.

L'usage de l'arme de catégorie B (revolver ou pistolet) en police municipale est conditionné par l'état de légitime défense, notion complexe et évolutive. De fait, l'usage de l'arme peut être considéré comme l'échec de toutes les tentatives préalables visant à ne pas être acculé.e à ce geste ultime. Ainsi, la formation à l'armement est le moyen de se familiariser avec l'arme mais surtout d'appréhender au plus juste le cadre légal ainsi que l'environnement situationnel des interventions. Considérant ce principe, l'ensemble des formations, quelles qu'elles soient, destinées aux policier.ère.s municipaux.ales participent à un usage responsable des armes en vigueur.

La délégation Rhône-Alpes Lyon a accompagné en 2015 une forte augmentation de l'armement au sein des collectivités du territoire. Entre le 1er janvier 2015 et le 1er janvier 2016, le taux de policier.ère.s armé.e.s est passé de 37 % à 64 %. En corrélation, la délégation aura donc organisé 215 sessions de formation strictement liées à l'armement.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

RÉNOVER L'ACTION PUBLIQUE AVEC LE DESIGN

Concevoir des services innovants répondant à de nouveaux besoins des usagers, réaliser des économies pour faire face à la baisse des ressources publiques, simplifier les organisations pour les rendre plus agiles, sont quelques-uns des défis que le design de services propose de relever pour moderniser l'action publique.

Cet événement INET proposé par la délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT avec l'appui de la cité du design de Saint-Étienne a permis l'immersion d'une trentaine de cadres dirigeant.e.s dans une démarche design.

TÉMOIGNAGES



Camille LLORET-LINARES,
directrice de la solidarité, ville de Villeurbanne.

« J'ai perçu le design comme un pas de côté pour inciter l'administration à se décentrer et à accepter de coproduire réellement avec les citoyens. Investir cette voie n'est pas sans difficultés, il faut disposer de la méthode, des ressources et accompagner le changement de culture ».



Jean-François LENNOZ,
directeur, direction Immobilier des lycées,
Région Auvergne Rhône-Alpes.

« Je suis très intéressé pour expérimenter le design qui me semble être un levier de performance publique. C'est une démarche intéressante pour créer du dialogue, du lien entre les services opérationnels et supports, et rendre un service public de qualité ».



Marie-Thérèse TRIGON,
chargée de mission, ville de Bourg-en-Bresse.

« Pour renouveler l'offre de service public à un coût optimal et maîtrisé, je recherche des méthodes, des outils pour accompagner les services et inciter les agent.e.s à innover. L'exposé des expériences et la mise en situation lors des ateliers m'ont permis de tester une partie de la méthode design à la ville dans un groupe de travail sur l'évolution de l'offre des médiathèques. Les premiers retours montrent que la réflexion est riche en propositions ! ».



PROFESSIONNALISER LES CONSEILLER.ÈRES EN MANAGEMENT DES RISQUES

Les collectivités territoriales ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention des risques majeurs ainsi que dans la gestion des crises lorsqu'elles surviennent. Qu'il s'agisse de risques naturels, technologiques ou sanitaires, les collectivités territoriales, actrices de proximité, doivent savoir s'organiser pour agir en partenariat, communiquer avec la population et les médias, assurer la continuité des services publics, garantir la sauvegarde des populations impliquées ou exposées et en tirer les enseignements. Il s'agit de mettre en place une gestion particulière et sensible, autour de l'élu.e, avec une équipe en capacité d'agir.

Afin de donner les capacités à la collectivité de diagnostiquer les risques et d'organiser la prévention, la délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT a mis en place une offre visant la professionnalisation des conseiller.ère.s en management des risques autour de deux axes :

- l'approche des risques et les outils d'intervention pour prévenir,
- l'action sur les risques majeurs, en lien avec les grands acteurs institutionnels du risque.

Cette formation s'inscrit dans la durée avec 8 modules de 3 jours sur un an pour permettre aux participant.e.s de consolider leurs connaissances techniques, d'acquérir une méthodologie et des outils de gestion des risques, de se construire un réseau d'échanges et de partage d'expériences entre professionnel.le.s, de développer des compétences opérationnelles par des études de cas.

La délégation Rhône-Alpes Lyon a mis en place depuis 2012 deux sessions de cet itinéraire permettant d'accompagner le développement de compétences d'une cinquantaine de territoriaux.ales.



INTERVIEW

Jean-Pierre CALLY,
responsable Sécurité
Urbaine, Villefranche-
sur-Saône

« Ce cycle de formation est adapté à un ensemble de professionnel.le.s aux compétences variées dans le domaine de la gestion des risques : naturels, technologiques, de santé, de sécurité publique, etc. Il permet aussi de promouvoir la fonction managériale des risques. J'ai apprécié la diversité des thèmes traités, la qualité des intervenant.e.s et leur capacité à balayer un champ très large des risques auxquels sont confrontés les opérateur.rice.s économiques et les collectivités territoriales ».

UN PARTENARIAT CNFPT/CDG POUR ÉLABORER UN PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ

La délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT, antenne de la Loire, et le centre de gestion de la Loire, ont renouvelé leur partenariat afin d'accompagner les collectivités de moins de 50 agent.e.s dans l'élaboration d'un nouveau plan de formation mutualisé pour les années 2015 à 2017. Des réunions de présentation et de recueil des besoins sur les territoires ont été organisées de mi-mars à mi-avril 2015 dans tout le département. Le plan de formation a été validé par le comité technique interdépartemental en mai 2015. Véritable outil de développement des territoires, ce plan de formation mutualisé se donne pour objectifs de :

- **proposer un cadre commun de besoins d'évolution des compétences à l'ensemble des collectivités de moins de 50 agent.e.s du département,**
- **accompagner les transformations territoriales,**
- **développer les dynamiques de territoire autour des projets de formation.**

Des actions de formation en union de collectivités ont été réalisées dès 2015, d'autres besoins ont été pris en compte dans la programmation de l'offre catalogue territorialisée 2016.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



CONTACT DES ÉQUIPES DE LA DÉLÉGATION

CNFPT
Délégation Rhône-Alpes Lyon

18, rue Edmond Locard
69322 LYON cedex 05

Tél. : 04 72 32 43 00

Fax : 04 72 32 43

site internet : www.cnfpt.fr



CONTACTEZ LA DIRECTION DE LA DÉLÉGATION

Directrice de la délégation	Géraldine HAKIM	Françoise DESRAYAUD - 04 72 32 43 16
Directrice adjointe chargée de la formation	Sophie DAGORN	Valérie GIRY - 04 72 32 43 69
Directeur adjoint chargé des ressources	David BARRANCO	Colette PALLUY - 04 72 32 43 67



LES ANTENNES DÉPARTEMENTALES

Antennes	Responsables	Secrétariat
Antenne de l'Ain Maison des communes 119 Chemin de Bellevue 01960 PÉRONNAS	Éric LE BORGNE	Nathalie PITRE Isabelle SALLET - 04 37 62 11 60
Antenne de la Loire 24 rue d'Arcole 42000 SAINT-ÉTIENNE	Françoise BOYER Marion BRUN, conseillère formation	Marie-Christine CHAZAL Annie DELHOMME - 04 77 49 68 30



RÉFÉRENTS

Territoires ruraux du Rhône		
	Responsables	Secrétariat
Rhône	Danièle VULLIET	Florence BOURGOIN - 04 73 23 43 24
Handicap		
Accueil des agents en situation de handicap dans les formations	Patricia ROUE	Patricia ROUE - 04 72 32 43 25



UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE À VOTRE SERVICE

Développement des carrières : Philippe BACCI, chef de service

Services	Responsables	Secrétariat
Préparation filières : administrative, technique, animation, culturelle, sociale, sportive Savoirs généraux et de base	Philippe BACCI	Maryse GRISCELLI - 04 72 32 43 64 Marion GEORGES - 04 72 32 43 23 Laurence VIGIER - 04 72 32 43 32 Agathe BRESSON - 04 72 32 43 72
Formation d'intégration des agents catégories B et C Repères et outils fondamentaux	Brigitte MEZZATESTA	Isabelle MORENO - 04 72 32 43 42 Gaëlle MANDRILLON - 04 72 32 43 74

Management durable des ressources : Anne AVRIL, cheffe de service

Management	Pierre-André RIGAT	Delphine VÉRY - 04 72 32 43 31
Finances et gestion financière Affaires juridiques	Fanny VERKARRE	Myriam KERGUILLEC - 04 72 32 43 75
Gestion des ressources humaines	Céline CANALS	Sylvie RICCI - 04 72 32 43 97
Accompagnement des parcours professionnels	Florence COTE	Laurence NEEL - 04 72 32 43 38 Patricia ROUE - 04 72 32 43 25
Communication institutionnelle Europe et international Informatique et système d'information Bureautique	Dominique ASTIER	Delphine VÉRY - 04 72 32 43 31 Corinne DUBREUIL - 04 72 32 43 28
Formation professionnelle et recherche	Anne AVRIL	Patricia ROUE - 04 72 32 43 25

Population : Christophe PAYM, chef de service

Culture, archives et documentation Sport	Christophe PAYM	Marie-Jo ESCANDE - 04 72 32 43 37
Social, santé	Christine KOLODZIEJSKI	Virginie ROLAND - 04 72 32 43 62
Enfance, éducation, jeunesse	En cours de recrutement	Cindy LACHAUME - 04 72 32 43 78
Citoyenneté et population	Éric CHATILLON	Marie-Jo ESCANDE - 04 72 32 43 37
Sûreté et sécurité dans la ville (Police municipale)	Éric CHATILLON	Dominique LAPORTE - 04 72 32 43 33 Maryse PÂPIN - 04 72 32 43 27 Paula MARQUES - 04 72 32 43 17

Aménagement, développement durable, intervention technique et sécurité : Sylvie GOTTARD, cheffe de service

Infrastructures et réseaux Maintenance des bâtiments tout corps d'état Maintenance des moyens techniques	Véronique LECLAIR	Florence BOURGOIN - 04 73 23 43 24 Arlette RUIZ - 04 73 23 43 47
Environnement Restauration Espaces verts et paysage	Christelle BESSON	Florence BOURGOIN - 04 73 23 43 24 Sylvie CAULEUR - 04 73 23 43 68
Prévention et opérations d'incendie et de secours Prévention et protection du public Sécurité des agents au travail Pompiers - préparation concours et examens professionnels	Sylvie GOTTARD	Élisabeth AUBERGER - 04 73 23 43 19 Julie FREITAS - 04 73 23 43 36
Développement local Architecture et construction Maîtrise de l'énergie	Danièle VULLIET	Julie FREITAS - 04 73 23 43 36 Sylvie CAULEUR - 04 73 23 43 68

ÉVÉNEMENTS

Jean-Paul BRET, Maire de Villeurbanne, Dominique BALANCHE, adjointe au RH et Catherine DI FOLCO, déléguée interdépartementale du CNFPT Rhône-Alpes Lyon ont signé le 13 mars 2015 un partenariat de formation professionnelle territorialisée (PFPT) portant sur le développement des compétences des agent.e.s et l'accompagnement des politiques publiques.



L'évaluation finale du dispositif d'appui à la reconversion des agent.e.s territoriaux.ales vers des emplois administratifs catégorie C, a eu lieu, en présence des partenaires et formateur.rice.s. À cette occasion, un « passeport formation » a été remis aux 13 stagiaires.



Loi NOTRe et le nouveau paysage de l'action publique locale

161 agent.e.s territoriaux.ales ont participé à cette manifestation organisée par la délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT, le mardi 20 octobre 2015.

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
18, RUE EDMOND LOCARD - 69322 LYON CEDEX 05
T. : 04 72 32 43 00 – F : 04 72 32 43 21
WWW.CNFPT.FR
